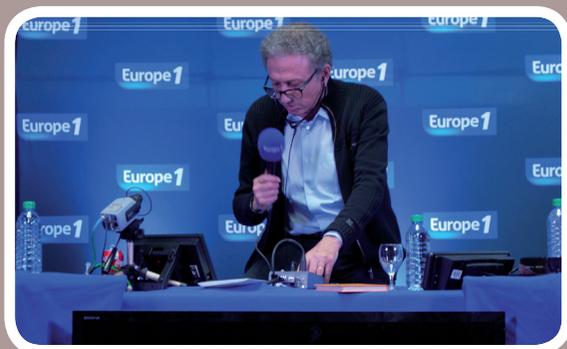


N° 16 - DÉCEMBRE 2013



965 000

c'est le nombre d'auditeurs
enregistrés lors de la
dernière émission
«Faites entrer l'invité»
de Michel Drucker à
Saint Bonnet de Salers



COM'ALYRE

EDITO

Si 2013 a été une année économiquement difficile, les collectivités du bloc communal, c'est-à-dire les communes et les Communautés de Communes, vont devoir assumer la majeure partie de la baisse des dotations de l'Etat pour les exercices 2014 et 2015 soit -3 milliards d'€. Ne connaissant pas encore la clé de répartition de ces réductions de dotations, nous ne pouvons que souhaiter que ces dernières tiennent compte du niveau de richesse de chaque territoire de manière à nous impacter le moins possible. Quoiqu'il en soit, même si les dotations de l'Etat avaient été figées ces dernières années, 2014 sera la première fois où nous verrons leurs montants diminuer.

Aussi, malgré un fonctionnement maîtrisé et des choix d'investissements pertinents, il conviendra donc, à l'avenir, de tenir compte de cette nouvelle donne. La gestion saine de la communauté nous a, néanmoins, permis une nouvelle fois de renforcer notre présence auprès des habitants en créant le Chèqu'lyre. En effet, en offrant des réductions et/ou des gratuités, le Pays de Salers a souhaité faciliter l'accès au sport, à la culture et plus généralement à la découverte du territoire en collaboration avec ses 22 partenaires.

Enfin, le lancement d'un vaste projet sur le développement de méthanisation sur notre territoire s'avère très prometteur. Conçu comme un véritable modèle de développement territorial, ce projet collectif associera des éleveurs, des collectivités et des industriels, au bénéfice de l'agriculture, de l'emploi et des habitants du Pays de Salers.

En cette fin d'année, le Pays de Salers vous souhaite ainsi qu'à tous vos proches ses meilleurs vœux pour 2014. Qu'elle soit une année de réussite pour l'ensemble de vos projets !

**Magazine d'information de la Communauté
de Communes du Pays de Salers**

tél: 04 71 40 72 09 - fax: 04 71 40 74 92 - mail: contact@pays-salers.fr

Site internet: www.pays-salers.fr

LE PAYS DE SALERS ET LA MÉTHANISATION



L'autonomie énergétique de notre territoire est sans conteste un des facteurs clef de notre développement de demain. En effet, être en capacité de proposer une source d'énergie pérenne à un tarif avantageux pour les habitants et les entreprises locales peut être également de nature à aiguïser l'intérêt de porteurs de projets pour s'implanter sur notre territoire.

Le Pays de Salers a toujours privilégié un développement qui s'appuie sur ses atouts. Aussi, riche d'une activité d'élevage intense, c'est tout naturellement que la technique de méthanisation a été privilégiée.

Résolument tourné vers l'avenir, ce projet se veut être un véritable projet de développement territorial associant des éleveurs, des collectivités et des industriels, le tout au bénéfice de l'agriculture, de l'emploi et des habitants du Pays de Salers.

Dans un premier temps, nous avons pu identifier une dizaine de projets répartis sur l'ensemble des 27 communes. Ils ont pour vocation à être alimentés par de la matière organique produite localement et ils fourniront de l'électricité mais également de la chaleur à destination de l'activité économique locale.

Si la Communauté de Communes est à l'initiative de ce projet, elle a toutefois souhaité s'entourer des compétences nécessaires à son organisation et à son montage. De même, concernant l'exploitation de ce réseau de méthaniseurs, il a été fait le choix du professionnalisme et de la proximité locale.

Ainsi, l'entreprise « Salers Biogaz », société anonyme simplifiée, a été créée. Cette dernière est détenue par la Société d'Economie Mixte « Salers Développement » créée par la Communauté de Communes du Pays de Salers et la société Méthajoule.

Le choix de cette structuration est représentative de notre ambition. En effet, ce projet est avant tout un outil de développement du territoire et de soutien à l'économie locale.

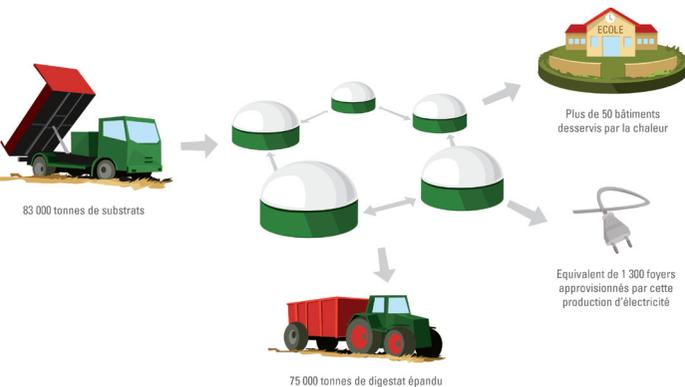
Pour aller dans ce sens, aujourd'hui toute personne du territoire peut investir directement dans la société Salers Biogaz, ou alors à travers la société d'économie mixte Salers Développement.

Compte tenu du nombre de projets déjà identifiés et du volume des investissements à réaliser, nous avons scindé le programme Salers Biogaz en 3 grandes phases. Ces dernières se réaliseront sur 8 ans et impliqueront à minima 25% des exploitants agricoles.



exemple d'une installation

ECONOMIE



Les projets ont été évalués en fonction des piliers d'un projet de méthanisation qui sont:

- le gisement,
- l'épandage du digestat,
- les débouchés énergétiques locaux,
- le contexte communal (foncier, contraintes d'urbanisme...).

L'organisation des phases et de leur contenu dépend des résultats de cette évaluation et des risques identifiés sur chacun des projets.

Au-delà de la production d'électricité, de chauffage et/ou de biogaz, le développement de la méthanisation sur le Pays de Salers permet d'envisager une offre de services, qui reste encore à construire, auprès de l'agriculture pour favoriser l'autonomie globale des exploitations agricoles :

- Collecte d'intrants
- Epandage du digestat
- Recyclage de litière
- Déshydratation du fourrage...

LA COOPÉRATIVE LAITIÈRE DE SAINT BONNET DE SALERS CONTINUE SON DÉVELOPPEMENT:

Nous entrons dans la deuxième phase des travaux qui verra les équipements des caves d'affinage et les ateliers de fabrication.

Bientôt la dernière étape sera la reprise du bâtiment existant et le transfert de l'activité dans la nouvelle structure.



PLANNING DE FORMATION DESTINÉE À INTÉGRER LES PROJETS

Après les réunions cantonales du début du mois de décembre, nous vous proposons le planning de formations suivant:

Pour Ally deux groupes répartis sur les journées suivantes:

- Le 05/12/13
- Le 09/12/13
- Le 10/12/13
- Le 13/12/13
- Le 16/12/13
- Le 17/12/13

Pour Saint Illide :

- Jour 1 groupe 1 le 15/01/14
- Jour 1 groupe 2 le 17/01/14
- Jour 2 groupe 1 le 21/01/14 matin
- Jour 2 groupe 2 le 21/01/14 après midi

Pour Anglards de Salers ;

- Jour 1 groupe 1 le 28/01/14
- Jour 1 groupe 2 le 29/01/14
- Jour 1 groupe 3 le 30/01/14
- Jour 2 groupe 1 le 04/02/14 matin
- Jour 2 groupe 2 le 05/02/14 après midi
- Jour 2 groupe 3 le 07/02/14 après midi

Pour Pleaux;

- Jour 1 groupe 1 le 10/02/14
- Jour 1 groupe 2 le 11/02/14
- Jour 1 groupe 3 le 12/02/14
- Jour 2 groupe 1 le 18/02/14 matin
- Jour 2 groupe 2 le 19/02/14 matin
- Jour 2 groupe 3 le 19/02/14 après midi

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire auprès de :
Fabrice Le Turluer - 04 73 97 63 01 -
fabrice.leturluer@terrajoule.fr

L'ESPACE D'ACTIVITÉS DU PAYS DE SALERS «360°» SE DOTE D'UN SITE INTERNET



L'idée est de disposer d'un outil fonctionnel et convivial, misant sur la richesse des informations et du contenu afin de mettre en avant l'actualité de 360° mais aussi celle des partenaires.

Ce mini site est satellite du site www.pays-salers.fr et intégré simplement à celui-ci comme un lanceur.

Il est organisé en 5 parties : l'offre, les plus, les acteurs, les témoignages et nous rejoindre.

Il fournit sur chaque page des informations contextuelles simplifiant la visite des internautes.

- Plusieurs fonctionnalités majeures agrémentent le site, par exemple: la vidéo (témoignages ci-contre).
- Un panoramique à 360° qui permet de situer la zone dans son environnement. Celui-ci sera complété par des découpages de parcelles et des fonctionnalités.
- Possibilité de télécharger le plan de situation, le cahier des charges et le règlement de la zone.

Plus d'infos sur www.espace360degres.com

A Saint Cernin, un nouveau garage viendra s'installer sur 2 439m² de terrain sur la zone d'activités; de même qu'à Pleaux, les vétérinaires Chauzy, Ringlelet et Maizel ont fait l'acquisition de 2 365m².

Vous souhaitez vous installer ou développer votre entreprise, contactez-nous au 04 71 40 72 09 ou par mail: a.rimeize@pays-salers.fr

Zones d'activités	Surface totale	Surface vendue	Surface disponible	Prix du terrain
Saint Cernin	13 000m ²	7 000m ²	6 000m ²	6€ HT le m ²
Pleaux	26 400m ²	21 886m ²	4 514m ²	2,50€ HT le m ²
Saint Martin Valmeroux	17 000m ²	17 000m ²	0m ²	5,70€ HT le m ²
360°	110 000m ²	10 000m ²	100 000m ²	8€ HT le m ²

Pour voir ces vidéos www.espace360degres.com

Les entreprises installées en Pays de Salers, Madame GUIARD, PDG **Ibisco** et Monsieur PACAUD, PDG **Isotoner**, se placent en «commerciaux» du Parc 360° et présentent les avantages d'une installation en Pays de Salers.



Les futurs installés : **Pierre DESPRAT** et **Jean-Jacques VERMEERSCH**. Pour leur présentation, la Communauté de Communes a opté pour un langage au ton décalé, l'idée étant de s'appuyer sur deux chefs d'entreprises en cours d'implantation et sur la pratique de plus en plus développée de la colocation, sur un ton jeune et original : « Je cherche un voisin ».



TOURISME

DU PAYS DE SALERS AU MONT BLANC

Installé dans le Pays de Salers, Romain Grenier est passionné par les chiens de traîneaux et les récits d'expédition dans le Grand Nord depuis son jeune âge. Artisan menuisier ébéniste, il est aussi musher. Il a débuté en tant que handler (assistant du musher), ce qui lui a permis de découvrir ces grandes courses, d'observer et cotoyer les grands champions de ce sport. Depuis 2012, Romain a décidé de s'orienter vers la Grande Odyssée, c'est pour lui la course à étapes la plus sélective et intéressante en Europe.

La Grande Odyssée Savoie Mont Blanc existe depuis 2005, à l'initiative de Nicolas Vanier et Henry Kam. Cette course renoue avec l'aventure et prône une certaine vision du sport, de la nature et du respect de l'environnement. Cette épreuve est un très grand spectacle, une compétition extraordinaire avec une vraie course, des rebondissements et un classement à chaque étape. Le chenil de Romain est composé de 14 chiens de race alaskans, des chiens sélectionnés seulement sur la performance, qui sont aptes à réaliser des efforts sur de longues distances. Certains ont déjà participé à la Grande Odyssée et sont donc expérimentés.



Avec seulement 2 participations en tant que musher à cette course à étapes (réputée comme la plus dure au monde équivalente au Tour de France pour les cyclistes), Romain a fini en 2012 à la 5ème place puis **vainqueur en 2013**.

Romain s'est équipé d'un traîneau compétitif qui portera les couleurs du Pays de Salers, parmi les meilleurs mushers européens.

En ce début d'année 2014, nul doute qu'une nouvelle fois **il portera haut les couleurs du Pays de Salers!**

LIVRAISON D'UNE NOUVELLE MAISON D'ARTISAN D'ART : «ANGL'ARTS»



Danielle Waechter, artiste peintre à Tournemire, a déjà bénéficié de cette procédure développée par la Communauté de Communes. Si une résidence est en attente à Saint Vincent de Salers, Anglards de Salers vient d'accueillir Johanna et Emilie Chaumeil. La première formée à Aubusson est lissière, activité en adéquation avec la collection des 10 tapisseries du Bestiaire Fantastique au Château de la Trémolière; la seconde formée aux Beaux Arts est peintre : arrivées du Puy de Dôme elles ont en commun la passion de l'art et proposent une galerie haute en couleurs, instructive et ludique.

**Plus d'infos: Maison d'Artisan d'Art - Le Bourg -
15380 Anglards de Salers - Tel: 04.71.67.33.61
ou <http://dessinsetapisseries.e-monsite.com/>**

L'OFFICE DE TOURISME EN CHIFFRES:

Une bonne saison touristique grâce à des mois de mai et août satisfaisants.

- 56 839 visiteurs accueillis jusqu'à fin août: -1,5% par rapport à 2012.
- Un bon mois de mai +5%, des ponts très favorables
- Un mois de juin marqué par une météo peu favorable
- Un mois de juillet en recul de 5% malgré une très bonne météo: des départs en vacances toujours tardifs, un week-end du 14 juillet sans pont.
- Un mois d'août en hausse de 1%, une très bonne fréquentation bien échelonnée sur l'ensemble du mois.
- Un mois de septembre en recul avec une météo en demi teinte.
- Un mois d'octobre à la hausse de 2% par rapport à 2012.

Les origines de la clientèle restent identiques par rapport aux années précédentes et sans surprises:

- Ile de France
- Auvergne
- Rhône Alpes

Une clientèle étrangère en progression, elle représente 8,5% de la clientèle contre 6% en 2012.

Le site internet a été totalement refondu, il est en ligne depuis le mois de juillet et sa fréquentation ne cesse de progresser, plus de 86 000 visiteurs à ce jour.



LA MAISON DE LA FORÊT DE MIERS, LIEU D'ÉTUDE SCIENTIFIQUE

Au cœur des gorges de l'Auze, la Maison de la Forêt de Miers est réputée pour l'importante colonie de chauves-souris qui y niche, pendue au faitage du 1er étage de la grange ou virevoltant entre les loges du rez-de-chaussée et que les visiteurs ont pu observer tout l'été, tantôt émerveillés, tantôt intrigués mais jamais indifférents à cette espèce mal connue. L'étude et l'observation étant les préalables indispensables à la connaissance, des nichoirs à chauves-souris ont été posés dans la forêt domaniale environnante, à proximité de la Maison. Ceux-ci ont été réalisés par des élèves de Première BAC PRO « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune Terrestre » dans le cadre d'un partenariat avec le lycée agricole de Neuvic et en collaboration avec l'association Chauve-souris Auvergne et l'Office National des Forêts. Au-delà de l'intérêt pédagogique de ce projet, l'objectif est à terme scientifique, espérant offrir aux chauves-souris un gîte d'habitat propice à l'installation de nouvelles espèces sur le site. Le suivi de cette opération sera assuré par l'association lors du comptage annuel des chiroptères au Pestre même si les premiers résultats significatifs ne sont pas attendus avant quelques années. Une affaire à suivre donc !...



Contact: Maison de la Forêt de Miers – Le Pestre – 15700 TOURNIAC
04.71.68.22.29. ou maisondelaforet@pays-salers.fr

TOURISME

EN AVANT-PREMIÈRE DE LA FÊTE DE L'ÉTÉ ET DU CASSE-CROÛTE L'ÉMISSION «FAITES ENTRER L'INVITÉ»:

Pour la 5ème édition de la Fête de l'Été du Casse-Croûte, Europe 1 a installé ses studios d'enregistrement dans le Pays de Salers.

C'est accompagné de ses chroniqueurs Jérôme Commandeur, Matthieu Madénian, Willy Rovelli, Camille Chamoux, Matthieu Noël et Charlotte Gabris que Michel Drucker a enregistré en direct sa dernière émission Faites entrer l'invité. Durant 1 heure et demie, avec ses invités Jean-Luc Petirenaud, Laurent Cabrol et Jean Sarrus, il a animé le Domaine du Fau à Saint Bonnet de Salers. C'est un moment empreint d'émotion qu'il a partagé avec le public, Michel Drucker dès lors ne cesse de rappeler qu'il était à Salers dans le Cantal pour cette dernière ; chez Laurent Ruquier dans «On n'est pas couché», puis dans son dernier ouvrage «De la lumière à l'oubli».

Lors de la dernière émission de Michel Drucker au Fau à Saint Bonnet de Salers, Faites entrer l'invité rassemblait **965 000 auditeurs** avec des pointes à plus d'un million.

De quoi faire parler du Pays de Salers!



LA MAISON DE LA SALERS VOUS ATTEND À NOËL ET POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Durant la saison 2013, la Maison de la Salers a organisé 4 Marchés de Pays valorisant les produits et l'artisanat local ; avec une fréquentation globale sur les marchés de plus de 1000 personnes. En tout, sur l'année 2013 se seront près de 10 000 personnes qui seront venues visiter notre espace.

Fort de ce succès, la Maison de la Salers organise le weekend du 21 et 22 décembre la 2ème édition du Marché de Noël au Herd Book Salers à Saint Bonnet de Salers de 10h à 18h à côté de la Maison de la Salers.

Cet événement est en grande partie consacré aux enfants (structure gonflable gratuite), aux produits du terroir, à l'artisanat local et beaucoup d'autres surprises, notamment avec cette année la restauration sur place. L'entrée au Marché de Noël est gratuite, elle transite par la Maison de la Salers.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Maison de la Salers au 04 71 40 54 00 ou par mail: contact@maisondelasalers.fr

La Maison de la Salers est ouverte pendant les vacances de Noël.



MARCHÉ
DE La Maison
de la Salers
NOËL 2013
21 et 22 DÉCEMBRE
de 10h à 18h

entrée gratuite pour tous
Contact : 04 71 40 54 00 - www.maisondelasalers.fr -
Le Fau - 15140 Saint Bonnet de Salers

« ON NE PEUT PAS FAIRE LES DEUX : DANSER ET AVOIR LES IDÉES NOIRES »

99 ans, c'est l'âge de l'auteur de cette phrase pleine de bon sens. Le projet porté par la Communauté de Communes « Mémoires de bals » arrive au terme de sa phase de collectage. Durant 3 mois Lucie Braun, ethnologue et musicienne, a arpenté le territoire à la recherche des mémoires de bals. A cette occasion elle a rencontré les résidents des Maisons de Retraite mais aussi les habitants de nos communes, tout au long de ces trois mois.

Qu'a-t-on appris ? Beaucoup de choses sur les bals et ses codes sociaux (parfois très différents d'un canton à l'autre) mais on a aussi découvert ou confirmé la vie des gens, le travail, les relations familiales, le ressenti au moment des grands événements historiques.

Cette masse considérable d'informations fera l'objet d'une publication afin que tous puissent découvrir ou retrouver un peu de son histoire.

Ce projet a aussi pour objectif de proposer des temps artistiques aux résidents et à la population. 6 bals et ateliers par EPHAD ont réuni résidents, habitants et familles autour des chants, danse et musique du bal musette. L'occasion de voir à quel point il y avait un désir et une énergie insoupçonnés des plus anciens de parler, chanter, danser et faire la fête. Le passé est revenu mais le présent est bien là dans le plaisir de s'amuser.

Pour preuve à 106 ans lors d'un bal une dame s'est soudain soulevée de son fauteuil « c'est une bourrée, je suis Auvergnate, il faut que je danse »

La sollicitation du passé a permis de faire émerger des envies fortes au quotidien. Ce projet permet à la fois de retrouver nos origines mais aussi et surtout de mettre en lumière l'énergie qu'il y a encore aujourd'hui dans ces structures.

L'artiste Céline Gaille a travaillé durant 4 mois sur les portraits des personnes sollicitées dans le cadre du projet. L'ensemble de ce travail sera proposé à partir de novembre 2013 par le biais d'expositions dans les Maisons de Retraite. L'occasion de partager une exposition avec les acteurs du projet in situ.



UNE RECONNAISSANCE NATIONALE POUR LE PAYS DE SALERS

Le projet de partenariat et de soutien de la Communauté de Communes à l'opération « Ainsi Danse en Pays de Salers » a consisté à mettre en place sur l'année un projet danse réunissant 3 classes de 3 établissements (CM1 et CM2 de l'école d'Ally, CM1 et CM2 de l'école de Pleaux, la classe de 6ème du collège de Pleaux) et de créer une pièce de danse contemporaine d'une durée de 15 mn avec 47 élèves. Ce projet a pu voir le jour grâce à la volonté et l'investissement des professeurs des écoles et d'EPS grâce au professionnalisme de la Compagnie Etant Donné et de sa danseuse Lucie Augeai, de l'accompagnement de Cantal Musique et Danse, de la DRAC et de l'Éducation Nationale.

Ce travail a été salué le 7 juin par une foule de parents et d'habitants à la salle des fêtes d'Ally. Ces derniers ont pu apprécier le travail des élèves et celui de la danseuse Lucie Augeai avec le spectacle Nœuds de sa compagnie, la Compagnie Adéquate.

Enfin, ce travail a été sélectionné pour représenter l'Auvergne pour le prix de l'Audace Culturelle et Artistique. Au terme d'une sélection parmi 89 projets nationaux, il figure parmi les finalistes. Ce qui a valu au Pays de Salers d'être reçu à l'Élysée le 14 Juin 2013 par le Président de la République.

Prix
DE L'AUDACE
ARTISTIQUE
& CULTURELLE
2013



PHILOMÈNE DÉROULE LE FIL :

Pour le premier trimestre :

En Novembre l'auteur **Jean Luc Raharimanana** a résidé dans la vallée du Mars pour travailler avec les habitants sur leur histoire avec leur terre, leur attachement, leur souvenir. Ce qui permettra le développement d'un travail dans et autour de la Maison de site du Puy Mary, en construction actuellement.

Le projet «**Ainsi danse à l'école**» à Pleaux et Ally est reconduit avec cette année la Compagnie DIEM.

Les ateliers musique seront reconduits et des ateliers lecture et conte en musique seront proposés aux élèves du territoire. Toutes les informations sont en ligne sur le site de la Communauté de Communes avec une brochure téléchargeable.

La saison 2012-2013 s'est achevée à Ally autour du projet «**Ainsi danses en Pays de Salers**» après 9 mois riches de rencontres et de temps forts la saison a rassemblé 800 personnes autour de 7 propositions artistiques dans 7 communes du territoire. Cette saison a été aussi riche d'ateliers danse musique et théâtre pour les élèves du territoire. C'est en effet 218 heures avec des professionnels qui ont été consacrées aux 11 établissements du Pays de Salers.

Enfin le projet **Mémoire de Bals en Maison de Retraite** a permis de réaliser 24 ateliers musique et danse de 2h au sein des

EPHAD du territoire. **Dimanche 12 Janvier 2014** à 15h vernissage de l'exposition « Mémoires de bals » à l'EPHAD de Saint Illide . Cette exposition est le prolongement du projet patrimonial du même nom. Ouverte à tous et gratuite , l'exposition restera 3 semaines à Saint Illide pour ensuite être proposée sur les EPHAD de Pleaux, Ally et Salers.

La saison 2013-2014 proposera 8 spectacles, une résidence de création et un projet artistique global pour l'ensemble des écoles du Pays de Salers autour de l'art plastique et de l'univers de Claire Dé.



MOLIÈRE SOUS LE CHARME DE FONTANGES

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée l'ouverture de saison culturelle du Pays de Salers. Une soixantaine de personnes ont pu découvrir les charmes de Fontanges au travers d'une balade culturelle entre extraits de Molière et point historique. Le public a pu retrouver Molière dans des extraits au combien sociaux et actuels.



À TOI DE JOUER:



La Communauté de Communes du Pays de Salers s'engage auprès des écoles du territoire au travers de deux projets sur l'ensemble de l'année scolaire. Les enfants de maternelle travailleront à partir de trois ouvrages qui seront accompagnés de réalisations plastiques et de la présence d'un photographe et d'une compagnie qui créera un spectacle à partir d'un de ces livres. Enfin les enfants pourront voir un spectacle en lien avec les thèmes traités. Les cycles CP, CE1 et CE2 quand à eux travailleront sur l'ouvrage de Claire Dé « A toi de Jouer » un travail de constructions plastiques et de photos qui les conduira à Aurillac pour voir l'exposition « A toi de Jouer » aux Ecuries. La Communauté de Communes du Pays de Salers permet l'acquisition des ouvrages, les présences artistiques ainsi que les spectacles.

L'ensemble de cette programmation est accompagnée par le Conseil Général dans le cadre du dispositif Scène en Partage, du Conseil Régional d'Auvergne, de la DRAC, des Fonds Leader et de Cantal Musique et Danse.

ENVIRONNEMENT

UNE DÉCHÈTERIE ...

L'amélioration de la gestion de nos déchets a conduit la Communauté de Communes à réaliser 3 déchèteries pour mailler notre vaste territoire. Prenant en compte l'accessibilité et la localisation sur un axe de circulation, nous avons pu déterminer les 3 sites les plus pertinents qui accueilleront ce type d'équipement: l'Espace d'Activités du Pays de Salers, la commune de Saint Cernin sur un délaissé de la RD922 et enfin l'ancienne déchèterie de Pleaux sera requalifiée.

La déchèterie est un outil indispensable au bon fonctionnement du schéma d'élimination des déchets de la collectivité. La part des déchets valorisés est appelée à croître dans les prochaines années du fait de l'amélioration des rendements de tri, du développement du compostage et de la pérennisation des filières existantes. Nul doute que les déchèteries nous permettront de nous adapter à ces évolutions.

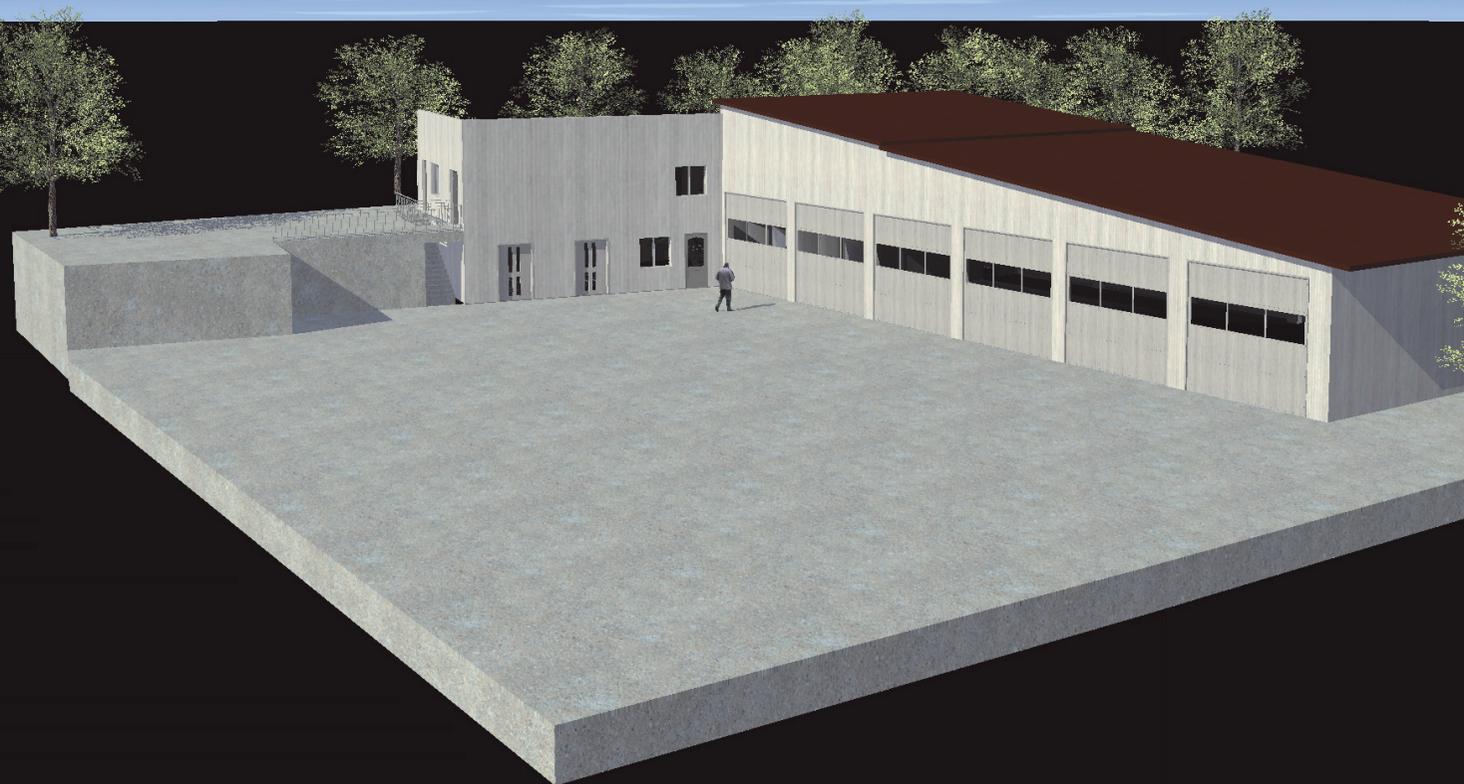
Lorsque les déchets proviennent des ménages. Pour les artisans, professionnels et commerçants, le service sera payant, les modalités sont en cours de réflexion.

Les usagers seront accueillis et conseillés par le gardien qui les dirigera vers les bennes et conteneurs adéquats.

... ET UN BÂTIMENT TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

La Communauté de Communes du Pays de Salers construit son bâtiment technique intercommunal sur 360° Espace d'Activités du Pays de Salers et mutualise cette infrastructure avec la déchèterie.

Ce projet permettra de diversifier les services techniques que la Communauté de Communes peut offrir aux communes qui la composent.



NOUVEAUTÉ:

Pour la campagne de collecte des Plastiques Agricoles 2014, les ficelles et filets seront acceptés. Ils devront être stockés dans des sacs de 250 litres que nous mettrons à votre disposition. Vous pouvez d'ores et déjà les commander à la Communauté de Communes (04 71 40 72 09 ou contact@pays-salers.fr). Les ficelles devront être propres et les filets secoués. Nous comptons sur vous pour continuer à améliorer le volume des déchets agricoles triés (+15% entre 2012 et 2013). Les plastiques agricoles constituent la matière première des sacs poubelles que les habitants utilisent.



SERVICES AUX PERSONNES

TRANSPORT SCOLAIRE: UNE PRISE DE GESTION RÉUSSIE



© Pierre Soissons

La Communauté de Communes du Pays de Salers est devenue gestionnaire de proximité des transports scolaires, à compter du 1er août 2013 ; ce service étant auparavant confié aux Communes ou Syndicats de Transports.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes du Pays de Salers a pour mission :

- D'assurer un service de proximité à

l'utilisateur en informant et assistant les familles pour bénéficier du service de transport scolaire,

- D'accompagner les familles dans leur démarche d'inscription de leur(s) enfant(s) au transport scolaire,

- D'aider les familles pour effectuer leur paiement, notamment les règlements par voie électronique.

Modalités financières :

Vous avez reçu une facture de 120 € par enfant et une carte de transport nominative pour l'année scolaire, émise par le Conseil Général. A réception et acquittement de celle-ci, il vous appartiendra de vous rapprocher de votre Mairie de résidence pour obtenir un remboursement partiel : une large majorité de communes s'étant prononcée pour une prise en charge de 80 €.

CHÈQU'LYRE: À CONSOMMER SANS MODÉRATION

La Communauté de Communes du Pays de Salers est toujours plus proche de ses habitants. Elle vous offre des remises sur diverses activités pour les plus et les moins jeunes. Ce chéquier est totalement gratuit, il vous permet de bénéficier de réductions ou gratuités sur le territoire chez nos 22 partenaires. Des entrées à tarifs préférentiels vous seront offertes sur remise des coupons détachables dans les lieux ou pour les actions concernés. L'ensemble des familles a reçu un chéquier qui leur permettra de participer aux frais d'inscriptions des enfants pour une ou plusieurs activités (sportives par exemple), de gratuité pour des entrées culturelles, et/ou d'une participation au portage de repas qui contribue au maintien à domicile des personnes fragiles. Ce chéquier est cumulable avec le Pass Cantal proposé par le Conseil Général.

Si vous ne le l'avez pas reçu vous pouvez le demander à Audrey Borne par mail : a.borne@pays-salers.fr ou par tél: 04 71 40 72 09

PROJET DE NOUVELLE CARTE CANTONALE



Réunis en Conseil Communautaire, le 14 octobre 2013, à Salers, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes du Pays de Salers examinent le projet de révision de la carte cantonale établi par le Ministère de l'Intérieur.

Considérant que ce dernier ne consiste qu'en un démantèlement de la Communauté de Communes du Pays de Salers, les conseillers communautaires s'y opposent formellement.

En effet, le conseil communautaire considère :

- D'une part, que la proposition de découpage présentée ne respecte pas le territoire de projet constitué par la Communauté de Communes du Pays de Salers ;

- Alors que d'autre part, elle répond tout à fait aux écarts types de population prévus par la loi.

- De plus, il fait état d'une méconnaissance totale de la géographie et de la topographie, spécifiques en zone de montagne, en affectant la vallée du Mars au canton de Riomès Montagne. Les spécificités des zones de montagne pouvant être prises en compte car reconnues par la Loi, au titre d'un amendement présenté par l'ANEM.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, demande que le redécoupage cantonal, qui consistera le nouveau cadre pour l'élection des conseillers départementaux à compter de 2015, respecte les limites de la Communauté de Communes du Pays de Salers qui est devenue un réel espace de projets.

PERMANENCES

Vous souhaitez avoir un rendez-vous avec des services administratifs, venez aux points visio accueil vous pourrez rencontrer : la CAF, l'UDAF, le POLE EMPLOI, l'APAJ, la CPAM et nouveau la MSA.

Ces permanences vous permettent de dialoguer en toute confidentialité, sur rendez-vous avec des conseillers. Ce relais est complété d'une borne e-administration du Conseil Général qui permet d'accéder à différentes informations et documents administratifs. Par ailleurs, ce système est également ouvert aux entreprises du territoire pour contacter clients ou fournisseurs.



Pour plus d'infos:
Communauté de
Communes
du Pays de Salers
place du château
15140 Salers
tél: 04 71 40 72 09 ou
www.pays-salers.fr

Planning d'utilisation des bornes visio

- Saint Cernin: bibliothèque

UDAF : tous les jeudis de 9h à 12h

CAF : tous les jeudis de 15h à 16h

POLE EMPLOI : 2ème et 4ème vendredi de chaque mois de 15h à 17h

APAJ: du mardi au vendredi de 15h à 17h

MSA : du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h

- Salers: Communauté de Communes

UDAF : tous les jours de 8h30 à 12h

CAF : tous les mardis de 9h30 à 11h30

POLE EMPLOI : 2ème et 4ème jeudi de chaque mois de 10h à 12h

APAJ: du lundi au vendredi de 15h à 17h

MSA : du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h

- Pleaux: bibliothèque

UDAF : tous les vendredis de 10h à 12h

CAF : tous les mardis de 10h à 11h30

POLE EMPLOI : 1er et 3ème mardi de chaque mois de 14h à 16h

APAJ: du lundi au vendredi de 15h à 17h

CPAM: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14 à 17h

MSA : du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h

MISSION LOCALE: HAUTES TERRES

La Mission locale des Hautes Terres et du Nord Ouest Cantal est une association dotée d'une mission de service public, confiée par l'État et les collectivités territoriales et locales, pour l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des jeunes âgés de 16 à 25 ans et sortis du système scolaire.

Ses domaines d'intervention:

1. L'emploi:

* Aide à la recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, préparation entretien d'embauche, etc...).

* Aide à la recherche de contrats en alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation).

* Stage d'immersion en entreprise, mise en relation avec les offres d'emplois.

* Prescripteur de contrats aidés: contrat d'accompagnement dans l'emploi, dans le secteur non marchand, contrat d'initiative emploi dans le secteur marchand.

* Pilotage du dispositif «emplois d'avenir», conseils aux employeurs.

* Accompagnement personnalisé des parcours des jeunes.

* Partenariat avec le monde économique et de l'entreprise.

* Informations sur les contrats.

2. La formation:

Formations financées et rémunérées par la Région, l'État et Pôle Emploi.

* Formations préparatoires (découverte des métiers, validation du projet professionnel, recher-

che de contrat en alternance, recherche d'emploi).

* Formations préparatoires à la qualification (préparation concours, remise à niveau, etc...).

* Formations qualifiantes: permettant l'obtention d'un diplôme, d'un titre professionnel.

3. Le logement:

* Aide à la recherche de logement, information sur les aides au logement, sur le montage de dossiers.

4. La santé:

* Information et aide à la santé, au financement de soins, d'une mutuelle, etc...

5. La mobilité:

* Aide au déplacement, à l'hébergement, information sur les aides au transport, au financement du permis de conduire.

6. La citoyenneté:

* Informations sur les droits, les devoirs, la justice, la protection du consommateur, etc...

7. L'expertise et l'ingénierie de projets:

* Partenariat avec les financeurs et les acteurs du territoire.

Compétence territoriale sur les arrondissements de Saint Flour et de Mauriac.

Permanences décentralisées dans certains chefs lieux de canton dans les mairies ou les maisons de services.

Service gratuit - Prendre rendez-vous - Pour plus de renseignements :

04 71 60 40 25 ou

<http://www.mission-locale-stflour-mauriac.fr/>

Parution trimestrielle

Diffusion 4500 exemplaires

Numéro ISSN: 1969-153x

Directeur de publication: Bruno Faure

Rédacteur en chef, conception et photos: Audrey Borne



Magazine d'information de la Communauté de Communes du Pays de Salers

tél: 04 71 40 72 09 - fax: 04 71 40 74 92 - mail: contact@pays-salers.fr

Site internet: www.pays-salers.fr